Case FRC 1176

AUX FRANÇAIS

CATHOLIQUES

AMIS DE LA PAIX ET DE L'UNITÉ.

GRACES IMMORTELLES soient rendues au TOUT-PUISSANT, qui dispose à son gré les esprits et les volontés des hommes, pour les amener à l'exécution de ses desseins ! Enfin, ô nos Frères, le Ciel a entendu les cris de la colombe gémissante, les humbles supplications de ses fidelles serviteurs qui, adorant dans tous les événemens la conduite impénétrable d'une Providence toujours sage, n'ont opposé à l'oppression, à la violence d'une faction impie, que les prières et les larmes. Enfin elle nous est rendue, cette liberté si chère à des cœurs sensibles, et que des barbares plus cruels que des tyrans avoient pu seuls nous ravir, la liberté de confondre ensemble nos soupirs et nos vœux, pour les faire monter vers le trône de la Divinité.

Comme les Juifs sortis de la captivité de Babylone, livrons-nous à tous les transports d'une sainte et vive allégresse: empressons-nous, comme eux, de réparer

M+W 2367

les ruines de la Cité sainte, d'élever au Seigneur de nouveaux Temples qui, s'ils n'ont pas l'éclat extérieur de ceux que nous regrettons, deviennent plus glorieux à ses yeux, par un renouvellement de ferveur de la part de ceux qui doivent l'y adorer, et sur-tout par un accroissement de charité entre eux.

I.

Oui, Chrétiens, notre premier soin doit être de nous rassembler dans les mêmes demeures, pour y bénir tous d'un commun accord la main du Père céleste, qui après nous avoir châtiés dans sa juste colère, nous console maintenant par un effet de sa bonté toute gratuite, pour le conjurer de ne plus avoir sur nous et sur l'empire Français que des pensées de paix, et non d'affliction. Une même maison doit réunir tous les frères, tous les enfans de la même famille : c'est-là que se trouve le bonheur et la paix, là que le Seigneur aime à répandre ses Bénédictions et ses Graces.

Que dans des momens où une crise violente comprimoit tous les cœurs par la terreur, que dans les premiers instans du retour d'une liberté presqu'inattendue, on ait commencé par former de petits troupeaux autour d'un ministre zélé : les circonstances en faisoient en quelque sorte une Loi. Aujourd'hui c'est un devoir pour toutes les Brebis de saisir les moyens de

n'avoir qu'un bercail, pour qu'il n'y ait désormais qu'un seul troupeau sous un Pasteur unique.

L'unité est l'essence du Christianisme : et elle ne sauroit exister long-temps, si, comme les Fidelles de l'Église naissante de Corinthe, nous nous tenons exclusivement attachés, les uns à Paul, les autres à Apollon, d'autres à Céphas. *Paul, Apollon, Céphas sont à nous, sont pour nous ; et nous, nous sommes à* JESUS-CHRIST : *et* JESUS-CHRIST *peut-il se diviser?*

Ils ont été, il est vrai, brisés en partie les liens qui nous unissoient, soit entre nous, soit avec nos Pasteurs. Mais rien n'est impossible à un véritable zèle, à une charité réellement Chrétienne. Avant que nous n'ayons été divisés par de funestes préventions, ou séparés les uns des autres par des mesures violentes, nous ne faisions tous qu'une même famille sous un même chef. Qu'une même maison nous rassemble encore de nouveau ; et cette première réunion ne tardera pas à ramener parmi nous la concorde et la paix. *Notre Dieu est un Dieu de paix, et non de dissention. Où est le Corps, là sont les Aigles*, selon l'expression de JESUS-CHRIST même : or un Corps ne se compose pas de membres épars.

Il ne s'agit pas pour cela de construire de nouveaux édifices, d'en élever les murailles d'une main, l'autre étant armée pour se défendre contre l'ennemi, comme au

rétablissement du temple de Jérusalem. Des emplacemens vastes et spacieux nous sont offerts ; les mêmes temples dont on nous avoit interdit l'entrée nous rappellent et nous attendent de nouveau : nous refuserions-nous aux sacrifices desquels peut dépendre le droit d'y rentrer ? La Religion nous dit aujourd'hui, comme autrefois Saint-Paul aux Corinthiens : *est-ce une grande chose que le sacrifice d'un peu de vos biens temporels, pour recueillir des biens spirituels en abondance ?* Les biens spirituels, que nous promet ce foible dévouement, ne sont rien moins, que l'espoir consolant de maintenir en France la Religion de nos Pères, d'en laisser le précieux héritage à nos descendans, et de rappeller dès ce moment parmi nous l'union et la paix. Quels motifs pour des Chrétiens qui connoissent le prix de la Religion et de la charité !

Non, ne craignons pas de le dire, ces biens seuls désirables nous échapperont, à nous et à notre postérité, si l'on prétend se tenir renfermés dans des espaces resserrés. Bientôt il se formeroit de toutes parts une foule de conventicules isolés ; chacun se feroit des chefs particuliers, adopteroit un esprit, des maximes différentes, n'admettroit dans son sein que des adeptes choisis ; et l'on finiroit par former comme autant de corps à part sans liaison et sans harmonie. Eh ! quoi de plus propre à engendrer des germes de division !

Prenons-garde, Chrétiens ; sous combien

de formes ne se cache pas le faux zèle, ou la cupidité couverte de ce voile si souvent trompeur ! Le zèle même le plus pur, s'il n'est pas tempéré par une charité prudente, ne peut-il pas, faute de condescendance, ou par des mesures inconsidérées, comme autrefois Lucifer de Cagliary, contribuer à entretenir, à fomenter, à provoquer parmi nous des ruptures, un schisme ?

II.

Un Schisme ! . . . ah ! Chrétiens, que ne doit pas commander la seule crainte d'un mal regardé par les Pères, comme le plus grand, le plus horrible des maux, d'un mal que Saint-Augustin appelle un sacrilége, une impiété, qu'il met même au-dessus de l'apostasie, au-dessus de l'idolâtrie, soit qu'on se sépare volontairement de l'Église, soit qu'on prétende en séparer les autres, ou se séparer d'eux, n'y ayant jamais de raison légitime, de nécessité de rompre l'unité : *praescindendae unitatis nulla est justa necessitas.*

Cependant, on ne sauroit se le dissimuler, il se répand sourdement parmi nous des propos vagues et inconsidérés, dont le but semble être de jetter dans les cœurs des semences de division, et qui ne peuvent provenir que d'un esprit de schisme. Ici il en est qui, n'écoutant que leur amour pour la Patrie, paroissent disposés

à ne vouloir pas reconnoître pour Pasteurs ceux en qui ils ne trouvent pas ce qu'ils appellent le caractère *de Civisme*, comme si, en leur donnant leur confiance, ils risquoient d'entraîner la chûte ou de la Religion, ou de l'État. Là des Dévots, des Femmes qui pensent former la portion la plus pure du troupeau, et pourroient bien, comme autrefois à Antioche, n'en être pas *la portion la plus éclairée*, emportés par un prétendu zèle pour les droits et les règles de l'Eglise, s'annoncent hautement comme ne voulant avoir aucune communication avec d'autres, à qui ils refusent ce qui constitue seul à leurs yeux le ministère légitime, l'exercice valide des fonctions ecclésiastiques.

Voulons-nous sincèrement, ô nos Frères, jouir du bienfait de la Liberté que nous devons à la bonté de notre Dieu? Loin de nous toutes les questions plus propres, comme dit Saint-Paul, *à détruire qu'à fonder l'édifice de Dieu, la fin de tous les préceptes étant la charité, qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère.* C'est à nous, aussi bien qu'à Timothée, que s'adressent ces paroles du même Apôtre : *suivez la justice, la foi, la charité et la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur: quant aux questions impertinentes et qui ne servent de rien à l'instruction des fidelles, évitez-les, sachant qu'elles sont une source de contentions et de disputes.*

Quel moment put jamais être plus favorable pour mettre fin aux contestations qui ont pu nous diviser? La cause des démêlés n'existe plus : les démêlés et les suites qu'ils ont produits doivent donc cesser avec la cause? Eh! ne seroient-ils pas vraiment ennemis de la Paix de l'Église et de l'État, ceux qui, par la vaine gloire d'avoir eu seuls la raison, la vérité pour eux, tenteroient de perpétuer les troubles, prétendant s'ériger en Juges d'une cause dans laquelle sont intéressés des droits depuis si long-temps contestés, les droits des souvérains, des princes catholiques, des pasteurs et même des fidelles, et oseroient prononcer, comme s'ils étoient les oracles de l'Église, des sentences de proscription contre ceux qui ont embrassé un parti différent du leur?

Non, ce n'est pas là l'esprit de l'Église; ce n'est pas là la règle qu'elle a suivie dans les contestations qui ont quelquefois divisé des portions de son héritage. Elle sait cette tendre mère, qu'elle n'a été établie sur la terre, que pour consommer dans l'unité ceux qui doivent être sauvés : l'amour qu'elle a pour les enfans qui lui sont confiés par le Père céleste, et qu'elle sait ne pouvoir trouver la vie que dans son sein, ne lui permet d'autres voies que celles qui peuvent les ramener à l'unité qui est et sera toujours son unique fin. Écarter l'examen du fond des disputes, dès-là que la foi étoit intacte des deux côtés; étouf-

fer avec soin tout ce qui pouvoit perpétuer ou renouveler les contestations ; laisser en paix les Églises particulières, conserver aux pasteurs leurs titres, sans permettre qu'on y portât atteinte sous aucun prétexte ; bien plus non seulement dissimuler les infractions que ses règles ordinaires avoient pu souffrir, mais encore faire brèche, s'il étoit nécessaire, à ces mêmes règles : telle a toujours été sa conduite charitable dans des temps orageux. Et pourroit-elle ne pas nous commander aujourd'hui les mêmes tempéramens, une funeste expérience ne l'ayant que trop convaincue, que des mesures différentes n'ont jamais fait qu'aggraver le mal, au lieu de le guérir, que perpétuer les troubles, au lieu de les étouffer, que grossir l'orage au lieu de l'appaiser.

Suivons donc, ô nos Frères, un si bel exemple. Ainsi qu'ils vivent paisiblement dans leurs foyers, qu'ils viennent avec confiance dans nos Temples, qu'ils offrent pour nous et avec nous la Victime de Paix, ces vieillards vénérables, ces hommes d'une conscience foible et timorée, qui n'ont pu se résoudre à un Serment qu'ils regardoient, non comme une simple promesse de se conformer à l'ordre établi dans l'État, mais comme une approbation, comme un assentiment de cœur. N'examinons pas si leur résistance a été en eux le fruit de l'erreur, ou d'autres sentimens. Il est toujours beau d'avoir eu le courage de s'exposer à tout, plutôt que de trahir une conscience même erronée : à ce titre seul, ils méritent notre estime.

Qu'ils continuent à jouir de notre confiance, qu'ils la recouvrent toute entière dans l'esprit de ceux qui ont pu la leur retirer au moment de la crise, les Pasteurs qui par leur soumission ont pensé se montrer tout à la fois, et fidelles à l'État dans les Lois duquel ils ne voyoient que l'exercice des droits d'un Souverain, et d'un Souverain Catholique; et fidelles à l'Église Gallicane qu'ils se flattoient de voir rentrer par là dans la pleine possession de ses droits si souvent violés, de cette liberté propre à chaque Église, que le Concile d'Éphèse déclare faire partie de celle que Jésus-Christ nous a acquise par son sang; et fidelles même à l'Église entière, dont ils ont cru reconnoître dans ces Lois le véritable esprit et les règles primitives. Laissons à la postérité seule impartiale comme l'antiquité, le jugement de cette grande cause. Trop de passions y ont été choquées, trop d'intérêts froissés, pour qu'elle puisse être aujourd'hui sainement jugée, les Juges ne pouvant être que des Parties. La Foi de ces Pasteurs est toujours restée pure: dès-lors leurs pouvoirs sur leurs Troupeaux sont toujours les mêmes.

Qu'ils soient aussi confirmés sans hésitation dans leurs Places par le consentement de tous, ceux qu'une Élection libre a appellés au Gouvernement de Paroisses que les circonstances avoient privées de leurs Pasteurs. Envain voudroit-on invo-

quer contre eux les règles ordinaires : ils ont au moins pour eux la règle de la nécessité qui supplée à toutes les autres ; la règle de la charité qui ne veut pas que des Églises soient sans Pasteurs, qui ne sauroit souffrir que pour des contestations douteuses, on risque ou l'ébranlement de l'Etat, ou la perte de la Religion, ou le Salut d'un seul Fidelle. L'irrégularité, fût-elle réelle, ne seroit-elle pas couverte par de tels motifs ?

C'est à vous, ô mon Dieu, vous à qui seul il appartient par votre grace toute-puissante de calmer les esprits les plus aigris, et de fléchir les cœurs les plus endurcis, c'est à vous de faire entendre à vos enfans ce langage seul digne de vous et de ce soufle divin de paix et d'unité que Jésus - Christ votre fils a répandu sur ses Disciples. Achevez l'ouvrage de votre miséricorde sur cette portion désolée de votre Église sainte. Vous avez brisé ses chaînes ; vous avez fait cesser sa servitude : donnez - lui aussi la paix qui la conserve et la maintienne dans l'union. Suscitez au milieu de nous des hommes remplis de l'esprit que vous inspirâtes aux Grégoire de Nazianze, aux Basile, aux Ambroise, aux Augustin, aux Gerson : que les préjugés se dissipent, que les préventions disparoissent, que les passions déguisées sous le nom d'un zèle que vous ne pouvez approuver se calment ; que les intérêts particuliers se taisent ; que tout céde à la

charité, à la sainte ambition de maintenir, de propager, et de perpétuer le seul culte qui vous soit agréable.

Et pour cela, ô nos Frères, sacrifions à l'union, à la charité, à la paix, tout ce qui peut être sacrifié, dès-là que la tranquillité de l'État n'y sera pas compromise, que la Religion n'en sera pas altérée, ni la pureté due aux saints Autels prophanée. Faisons tout ce qui est en nous pour rétablir partout le calme et la tranquillité, pour ne pas laisser les Eglises sans Pasteurs, pour empêcher qu'un faux zèle n'érige Autel contre Autel : et tous dès-lors hâtons-nous de nous réunir, quelles qu'aient été nos opinions, autour des Pasteurs, des Ministres que la bonté de la Providence nous a conservés, puisque dans ces temps si capables de séduire, s'il étoit possible, les élus mêmes, c'est la grace de Dieu qui a pu seule les maintenir dans une constante fidélité à leur vocation.

Voilà, Français catholiques, le premier pas que nous avons à faire vers l'unité à laquelle tous nos cœurs aspirent. Que les paroisses s'organisent ; que chaque troupeau particulier se rassemble autour d'un seul Pasteur. Bientôt ces Pasteurs édifiés de la sage conduite de leurs ouailles, s'empresseront de seconder leur zèle par des efforts efficaces, pour se réunir tous de concert à un même chef, à un seul premier Pasteur, par lequel ils aboutissent au centre commun de l'unité catholique, au S.t Siége

pour lequel ils professent tous un sincère attachement.

III.

Reconnoître une même Eglise-Mère, à laquelle se rallient toutes les Paroisses, avoir dans cette Eglise un seul Evêque, un Evêque reconnu de tous, un Evêque qui soit en communion immédiate avec celui du premier siége de la Chrétienté, c'est-là, nos Frères, le complément de l'unité catholique : et tel est aussi, sans-doute, le vœu qui nous est commun à tous, vœu dont nous devons travailler, autant qu'il est en nous, à hâter l'exécution.

Défions-nous cependant de la vivacité d'un zèle qui pourroit n'être pas selon la science, n'étant pas réglé par la charité. C'est sur-tout ici qu'il faut que nous soyons, selon le précepte de Jesus-Christ, *simples comme des Colombes et prudens comme des Serpens*. Quelles funestes suites ne pourroit pas avoir une précipitation indiscrette !

Si tous n'avoient d'autre intérêt que celui de la religion et de la réunion des Eglises, peut-être pourrions-nous espérer de voir bientôt reluire au milieu de nous des jours de concorde et de paix.

Déjà les nouveaux Evêques (et l'on a droit de croire à la sincérité de ceux d'entr'eux qui, par leur constance, ont prouvé la pureté de leurs motifs) déjà les nouveaux Evêques ont la plupart déclaré, en mon-

tant sur les siéges auxquels ils ont été appellés par le choix des dépositaires des vœux du Peuple, que le besoin seul des Eglises délaissées qui ne pouvoient rester sans Pasteurs les portoit à accepter cet honorable fardeau, et qu'ils étoient disposés à le remettre entre les mains de ceux qu'ils remplacoient, si jamais l'état rendoit à ceux-ci leur confiance et le libre exercice de leurs fonctions. Cette disposition qui, sans-doute, est toujours dans leur cœur, ils ne peuvent l'exécuter aujourd'hui, sans plonger les Eglises dans un cahos dont les suites sont incalculables : mais qu'elle devienne celle de nos anciens Evêques, si vraiment ils ont à cœur le maintien de la Religion, si c'est vraiment son esprit qui les anime ; & dans un instant tout rentre dans l'ordre.

Oui, au lieu de vouloir toujours se dire et se faire croire seuls Pasteurs légitimes, au lieu de prétendre paître leurs troupeaux par des Ministres secondaires inconnus dans les beaux temps de l'Eglise, et toujours, quoiqu'il en soit, incapables de remplacer entièrement un Evêque, un Evêque ne pouvant jamais être suppléé ; que les anciens Evêques sentent enfin ce qu'ils doivent à l'Eglise de France que leurs premières démarches ont peut-être réduite à l'état déplorable où elle se trouve. Une force majeure, une loi dont envain ils attaqueroient la justice, mais dont rien ne peut empêcher l'effet, les excluant à jamais d'une Patrie qu'ils ont abandonnée et qui attri-

bue même à cette désertion une partie de ses malheurs, ils n'ont plus d'espoir de pouvoir jamais exercer les droits qu'ils prétendent conserver : ils ne peuvent même s'obstiner à les retenir, sans donner lieu à de funestes dissentions, à un schisme. Qu'ils ayent le courage d'imiter la conduite que tinrent trois cents Evêques d'Afrique dans une circonstance bien moins impérieuse, et dans une cause tout autrement certaine : qu'ils se démettent généreusement de leurs Evêchés, où ils se flatteroient follement de pouvoir jamais rentrer, et nous fassent entendre, au lieu d'anathêmes, ces mémorables paroles : *il nous suffit pour nous-mêmes d'être des Chrétiens fidelles et obéissans ; c'est pour le Peuple que nous avons été faits Evêques ; cessons de l'être, si cela est utile pour la paix du Peuple.*

Quelle consolation, quel calme une telle démarche ne porteroit-elle pas dans tous les cœurs ! quel bien n'en résulteroit-il pas pour la Religion ! quelle gloire pour ceux à qui elle en seroit redevable ! Alors plus d'obstacles à une réunion franche et sincère de la part de tous. Ou s'il en restoit encore, sans doute on verroit aussi les nouveaux Évêques se piquer de la même générosité, se jetter, comme Jonas, dans la mer pour achever d'appaiser la tempête, immoler aux scrupules des foibles leurs titres et leurs pouvoirs et rendre ainsi aux peuples la faculté de régler selon

leurs besoins (droit qu'on ne peut leur refuser) l'étendue des Départemens ou Districts Ecclésiastiques, et de mettre à leurs têtes des Évêques qui réunissant les suffrages de tous, obtiendroient, aux applaudissemens de l'Eglise universelle, la confiance de tous. Ainsi en 1579, les Evêques assemblés à Melun sollicitant auprès de Henri III le renouvellement des Élections, lui disoient avec un noble désintéressement : *s'il ne tient qu'à remettre nos Évêchés en Élection, ils sont entre vos mains; nous y consentons* : et alors les Evêchés n'étoient pas de simples fardeaux, comme ils le seront désormais dans des Églises dépouillées de tous Biens temporels.

O mon Dieu, votre bonté nous préparoit-elle une ressource aussi efficace dans nos malheurs !

Hélas ! ô nos Frères, la grandeur de nos iniquités ne nous permet guères d'espérer pour le présent cet effet de la miséricorde de Dieu sur nous. Préparons-nous du moins aux épreuves par lesquelles sa justice peut vouloir encore nous faire passer ; et travaillons à nous rendre ces mêmes épreuves utiles pour notre salut, en attendant ses momens avec une humble résignation et dans un esprit d'union, de concorde et de charité.

Ils se prononcent déja les divers Partis qui paroissent devoir partager les opinions des Catholiques de l'Eglise de France. Les

uns aiment à voir, dans l'exécution de la nouvelle répartition des établissemens Ecclésiastiques, moins un effet de la Loi de l'Etat, que celui de la volonté des Fidelles qui ont pu, comme dans les commencemens du Christianisme, prendre le nouvel ordre civil pour base et pour type de leur organisation religieuse, toute Eglise devant être indépendante pour cet objet: et reconnoissant dans les nouveaux Evêques tout ce qui constitue, d'après les règles anciennes, une vocation légitime, une élection, une promotion canonique, ils s'attachent avec un nouveau zèle à ceux qui se trouvent sur les Siéges actuellement existans; ou se préparent à remplir par une nouvelle élection ceux que les circonstances ont rendus vacans. Ils se persuadent en effet que, selon les principes reçus dans l'Eglise, des Evêques n'ont plus de droit à l'exercice de leurs fonctions, dès qu'ils sont déclarés rebelles à l'Etat, quelle que soit la nature de la Loi qui les proscrit, n'y ayant point de tribunal auquel on puisse en appeller; que, selon les maximes suivies dans l'Eglise Grecque, et reconnues par Saint-Eustate et Saint-Chrysostôme, dans le moment même ou ils étoient victimes de l'oppression, *des Eglises ne peuvent rester sans Pasteurs*, que dès-là qu'elles en sont privées par une force majeure, telle que la mort civile, *les fidelles doivent baisser humblement la tête devant ceux qui ont été élus, sans intrigue, et sans violence, du consentement de*

de tous ; qu'enfin chaque Eglise a sur son Chef le même droit qu'a sur le Pape l'Eglise universelle, laquelle, comme le déclara l'Université de Paris, et comme le dit Gerson aux Conciles de Pîse et de Constance, *a droit de se pourvoir d'un Chef unique et indubitable, si son Chef est mort naturellement ou civilement, ou qu'il n'y ait pas à espérer que les Fidelles lui obéissent ; qui peut même obliger un Pape légitime de se démettre du Pontificat pour le bien général, ou, s'il le refuse, le déclarer déchu, comme fauteur de division, et comme schismatique :* ce sont les expressions du Concile de Constance.

Les autres refusant aux Loix de l'état toute influence sur l'exercice des pouvoirs spirituels, n'admettant d'autre autorité que celle des Pasteurs ou du Chef de l'Eglise pour régler l'organisation extérieure du Clergé, regardant dès-lors les changemens opérés comme non avenus, les destitutions qui en ont été l'effet comme injustes, vexatoires, nulles de droit, et les promotions qui ont suivi comme des intrusions, des usurpations, reportent leurs regards inquiets vers les Évêques proscrits, sans examiner s'ils ne risquent pas de se rendre par-là suspects à l'État, paroissant ainsi soupirer après le retour de l'ordre ancien dont ces Évêques faisoient partie : et même des hommes qui ont autrefois partagé l'exercice de l'autorité de ces Prélats, se disant chargés de leurs pouvoirs, intriguent, s'agit-

tent en tous sens, par eux-mêmes ou par leurs agens, pour se faire des créatures, et former à leurs Maîtres un troupeau dont ils s'établissent en leur nom les conducteurs.

D'autres enfin, d'accord avec ceux-ci pour rejetter les nouveaux Evêques, et avec ceux-là pour regarder les anciens comme déchus, cherchent à profiter de l'occasion pour étendre la puissance de la Cour de Rome, prétendent que les Eglises de France ayant perdu leurs Temples, leurs revenus, et n'étant plus sous un Souverain Catholique, ne sont plus que des Eglises ruinées, doivent être traitées comme telles, et faire désormais partie du domaine immédiat de l'Evêque de Rome, qui doit les gouverner par des Vicaires Apostoliques: on assure même qu'il en est qui ont déjà voulu faire usage de ce titre.

A ces raisons se joignent diverses passions, divers intérêts, des opinions plus ou moins éclairées, des sentimens plus ou moins civiques, qui y ajoutent un nouveau poids. Aveugles que nous sommes, nous ne voulons donc pas sentir qu'un même intérêt devroit nous réunir, nous porter à sacrifier nos opinions à la Charité, nous faire embrasser des tempéramens propres à concilier tous les partis, et qui laissant à l'Eglise de France son gouvernement, ses libertés et son indépendance, lui assurent la protection et la confiance de l'Etat, en assurant l'Etat de notre fidélité et de notre soumission à l'ordre établi.

Entendez cependant tous les partis. Tous ont dans la bouche le mot de Paix ; tous semblent désirer une réunion totale. Mais est-ce vouloir sincèrement la Paix, est-ce travailler vraiment à la réunion, que de prétendre faire triompher à tout prix son opinion ?

Veulent-ils, par exemple, la Paix, emploient-ils les moyens propres à y conduire, ces ardens qui déployant tout-à-coup un caractère, des pouvoirs qu'il est au moins permis de contester, réclament fièrement les droits des Prélats émigrés, proscrits, déchus par cela seul de toute autorité, selon les Conciles de Tolede, et les règles admises dans toutes les Eglises ; qui n'entreprennent rien moins que de forcer les Pasteurs et les autres Prêtres à se rallier autour d'eux, ou d'essayer d'en détacher les peuples, en faisant sonner bien haut de prétendues Censures que tout Français instruit sait apprécier, exigent impérieusement des rétractations, veulent qu'on se soumette bassement à des absolutions, à des pénitences ; profitent même de l'occasion pour réveiller d'anciennes querelles assoupies qui ont trop long-temps affligé l'Eglise de France ; qui pour achever d'ébranler ceux qui ont quelque courage, témoignent la schismatique résolution d'opposer Autel à Autel, Pasteur à Pasteur : comme si le vœu de quelques hommes amis de l'ancien régime, de quelques femmes plus dévotes qu'éclairées, qui paroissent applau-

dir à ces démarches hardies, étoit le vœu du Peuple !

Veulent-ils la Paix, l'unité, ces Prêtres qui déclarent qu'ils ne souffriront avec eux, à leurs Autels, que des Prêtres qui partagent leurs sentimens; c'est-à-dire des Prêtres dont on pourroit douter s'ils sont Citoyens, puisque, pour être censé de leur corps, il faut ne s'être engagé par aucun Serment au maintien du Gouvernement, ou avoir rétracté cet engagement sacré, ou au moins en avoir atténué toute la force par des restrictions, par des explications que la bonne foi réprouve; c'est-à-dire des Prêtres dont on pourra demander s'ils ont du caractère, des principes, de la bonne foi, s'ils ne sont pas des hommes prêts *à flotter à tout vent de doctrine*, selon les circonstances, selon leurs intérêts, puisque pour être jugé digne de la confiance de ces zélés, et de leur petit troupeau, il faut avoir rétracté la soumission promise à l'ordre établi dans l'organisation extérieure du Clergé par les Lois de l'État, et adopté par le Peuple, avoir ainsi abjuré les libertés de l'Église Gallicane, les droits du Souverain sur une association religieuse qui est dans l'État ?

Seroit-elle une Paix vraiment chrétienne, celle qui s'acheteroit aux dépens de la vérité, aux dépens de la probité, osons le dire, aux dépens de la Religion, dont on risqueroit peut-être d'achever la ruine, en rendant ses Ministres suspects au Gouvernement.

Ah ! s'il faut que, comme une foule d'autres Eglises, nous ayons le malheur d'être encore quelque temps victimes d'un funeste attachement aux opinions qui nous divisent, si nous devons, comme elles, par un ordre impénétrable de la Providence, ne parvenir au calme de la Paix, qu'après avoir éprouvé les bourasques de la tempête qu'excitent toujours les dissentions religieuses, travaillons au moins à ce que le vaisseau ne soit pas brisé par l'orage qui va l'agiter. Si notre langage est différent en certains points, que la charité soit la même chez tous : qu'aucun parti n'érige en dogmes ses opinions, ne flétrisse celles du parti opposé de la tache d'hérésie ; que tous cherchent à s'éclairer, à se rapprocher, en communiquant toujours ensemble, en ne se séparant pas les uns des autres.

Nous sommes tous frères, tous enfans de la même famille. Nous avons tous une Mère commune, l'Eglise catholique, dont la doctrine est seule professée parmi nous ; un chef commun JESUS-CHRIST, un seul premier Vicaire de ce Chef adorable, le Pape dont nous recherchons, dont nous reclamons tous la communion. Nous reconnoissons tous pour juge un même tribunal, l'Eglise universelle, aux décisions de laquelle nous protestons tous de nous soumettre. Si nous sommes divisés, ce n'est pas pour des choses qui touchent à la foi, mais seulement pour des personnes : et l'intérêt de quelques personnes, quelqu'innocentes

qu'elles puissent être, quelque droit qu'elles puissent avoir, peut-il se balancer avec celui de tous, avec celui de la Charité et de la Paix ?

O nos Frères, dans la chaleur des disputes qui sont rarement sans passions, il est difficile de pouvoir discerner ce que dicte la raison, la vérité qui doit, dit l'Apôtre, être pratiquée par la Charité. Consultons donc des guides plus sûrs ; adressons-nous à des maîtres impartiaux qui soient sans préventions, sans préjugés ; pénétrons-nous des maximes des Pères, des anciens Docteurs, de ces hommes si pleins d'attachement à la Doctrine de l'Eglise, si pleins de sa Charité : et apprenons d'eux ce qu'exige de nous le véritable esprit de cette Mère pleine de tendresse, qui ne veut que la tranquillité, l'union, la paix et le salut de tous, qui réprouve tout ce qui s'écarte de ce but, mais approuve, mais ratifie, mais commande toute condescendance, tout tempérament propre à y conduire. Que l'expérience des siècles qui nous ont précédés, nous fasse sentir ce que nous avons à craindre, si chacun veut se livrer à la vivacité d'un zèle qui a toujours peine à se contenir dans de justes bornes ; que les jugemens portés par l'histoire sur des événemens semblables aux nôtres, nous indiquent ce que nous devons faire pour nous garantir des suites funestes des contestations.

O Eglise d'Antioche, tu les éprouvas

pendant près d'un siècle ces suites déplorables d'une aveugle obstination, d'une précipitation indiscrette. Hélas! nos divisions n'ont déjà eu jusqu'à présent que trop de rapports avec les tiennes: puissent-elles n'en avoir pas encore par leur durée! Puissions-nous entendre tous dès ces premiers instans le langage de la charité, de la tolérance réciproque, que firent longtemps, mais inutilement, retentir au milieu de toi les Grégoire de Nazianze, les Basile! Puissions-nous, instruits par leurs leçons qui ne peuvent nous être suspectes de partialité, ou d'intérêt apprendre à nous aimer, à nous traiter en Frères, si nous ne pouvons encore nous réunir dans un même sentiment.

Il est, Chrétiens, une époque qui par ses différents traits se rapproche de la position actuelle de l'Eglise de France; c'est celle où se trouva l'Eglise entière au quatorzième siècle, où l'on vit deux et même trois Papes prétendre également au titre et à l'autorité de chefs de l'Eglise universelle. Voyons ce qu'on fit alors pour ramener la paix; et instruisons-nous, pour tâcher d'y parvenir, sans passer par les angoises qui la précéderent alors.

» Il s'agissoit de savoir quel étoit le » vrai Pape, et lequel des deux ou des » trois contendans avoit vraiment l'autorité » de gouverner l'Eglise; la question étoit » importante par ses conséquences. Aux » yeux de ceux qui s'étoient déclarés pour

» l'un d'eux, les autres étoient des *usurpateurs* et des *intrus*, dénués de toute » autorité et de tout pouvoir véritable : » leurs partisans étoient des *fauteurs d'usurpation*, et les *seuls coupables de schisme*, » puisqu'*eux seuls l'entretenoient, en n'abandonnant pas leurs faux Papes*. Chacun des partis s'envisageoit mutuellement sous ce triste point de vue.

» Déjà les fidelles en quelques endroits » ne vouloient plus *entendre la messe de* » *leurs Pasteurs*, les uns et les autres ne » vouloient plus *communiquer dans les* » *Sacremens*, c'est-à-dire, ni les donner, » ni les recevoir, dès qu'il s'agissoit de » quelqu'un engagé dans un des partis » contraires, ou même qui fût seulement » neutre.

» Que pensa l'Eglise de cette conduite ? » On le voit dans l'excellent traité de » Gerson *sur la manière de se conduire* » *pendant le schisme*. Il l'appelle une malice » excessive, un acharnement outré ; *pertinaciam improbitatem que nimiam :* les » principes de ces hommes sont faux, » *falsis assertionibus* ; leurs procédés sont » un schisme très-certain et très-pernicieux : » *certissima et perniciosissima schismata* » *formant.*

» Quelles sont au contraire les règles » de conduite qu'établit ce célébre Docteur, » la bouche de l'Église en cette occasion, » comme en tant d'autres ?

» Il établit que ce seroit *une témérité et*

» *même un scandale*, dans une affaire aussi » controversée, d'oser regarder ses frères » engagés dans un autre parti, comme hors » de la voie du salut, comme excommu- » niés, ou comme fauteurs du schisme, » de refuser d'entendre leurs messes, ou de » communiquer avec eux dans les Sacre- » mens, et de rompre à leur égard dans » les actes principaux de la Religion.

» Il prouve d'un côté qu'on ne peut agir » ainsi qu'à l'égard de ceux qui sont *nom-* » *mément* ou *justement* excommuniés, et » de l'autre qu'il suffit, pour être dans la » voie du salut, même quand on se trom- » peroit, d'être dans la disposition de s'en » rapporter au jugement que l'Eglise pronon- » ncera sur ce différent, d'obéir à l'un des » Papes dans la persuasion de la canonicité » de son élection, et de conserver l'unité » avec ceux qui pensent autrement : au lieu » qu'au contraire il pourroit arriver *que* » *ceux qui auroient la vérité pour eux*, » *sortiroient eux-mêmes de la voie du salut* » *par leur esprit de schisme.* Sur quoi il » établit cette maxime importante : *qu'il* » *peut se faire, que des hommes qui sou-* » *tiennent le vrai parti soient vraiment* » *schismatiques, pendant que d'autres qui* » *sont engagés dans le faux ne le soient* » *pas. Possibile est aliquos verae parti* » *assentientes esse veraciter schismaticos,* » *et aliquos falsae parti assentientes schis-* » *maticos non esse.*

» A quoi ce célèbre Docteur ajoute que » cet entêtement pour son avis personnel,

» et cet acharnement à condamner impi-
» toyablement les autres sont incompa-
» rablement plus dangereux et plus per-
» nicieux, que ne pourroit jamais l'être la
» tolérance charitable qui nous porteroit
» à communiquer paisiblement avec nos
» frères, dans la disposition de nous en
» rapporter à ce que l'Eglise ordonnera
» un jour

» On en revint à ce sage tempérament
» de ne rompre avec personne; et ce cha-
» ritable tempérament produisit son fruit.
» Car ce fut en conservant les liens de
» l'unité catholique avec tous les partis,
» mais en prenant en même temps la
» salutaire résolution de ne plus en embras-
» ser aucun, que la France prépara les
» voies à la décision de l'affaire. Dans
» les Conciles de Pise et de Constance,
» l'Eglise adopta ce beau plan, et termina
» le schisme, en déposant les trois Papes,
» pour en élire un autre.

» Et il est à remarquer que toute l'Eglise
» s'est fait honneur depuis d'adopter les
» sages maximes de Gerson, et qu'en
» conséquence elle a canonisé des Saints
» qui sont morts dans des engagemens
» absolument contraires, nous montrant
» par là ce qu'on doit penser des gens
» ardens qui ne connoissent que des maxi-
» mes outrées, et traitent de schismatiques
» ceux qui n'embrassent pas leur opinion.

Qu'elle est belle, ô nos Frères, qu'elle est digne de la charité chrétienne, cette

conduite pleine de douceur ! Daignez, ô mon Dieu, nous l'inspirer à tous ! Ainsi peu-à-peu les passions se calmeront; les passions une fois calmées, les disputes se ralentiront : et cette première Paix, Paix imparfaite, puisqu'elle n'aura fait qu'étouffer les dissentions, en en dissimulant la cause, nous amenera enfin à une paix pleine et entière, à la paix de l'unité parfaite ; non plus seulement à une unité de Communion, fruit d'une heureuse condescendance et d'une sage circonspection, mais à une unité d'esprit et de cœur, à une unité de langage, de pensées et de sentimens.

Concourons donc tous, ô nos Frères, par une prudente discrétion, à établir au milieu de nous cette première paix qui dépend entièrement de nous et de nous seuls. Et s'il doit être encore éloigné, le moment de la consommation de la paix, hâtons le par les efforts dont nous sommes tous capables, en poussant sans cesse nos soupirs et nos vœux vers notre Dieu, ce Dieu de charité et de paix. Ayons tous dans le cœur, comme dans la bouche, les touchantes et pathétiques expressions qu'arrachoit à Saint-Grégoire de Nazianze, la vue des divisions d'Antioche.

» Paix aimable, qui êtes l'objet de tous mes désirs, & qui faites ma gloire : paix qui venez de Dieu seul, qui appartenez à Dieu, & qui êtes Dieu lui-même ; paix qui êtes un bien si universellement loué

par tous les hommes, & que néanmoins si peu d'hommes savent conserver, pourquoi nous abandonnez-vous depuis si long-temps ? Quand viendra l'heureux jour de votre retour au milieu de nous ? O paix ! l'unique objet de tous mes vœux, dont la présence fait ma félicité, dont la privation me cause un si grand deuil, revenez à nous... Quelle amertume pourroit égaler la nôtre ? Plus de paix ; l'Eglise dépouillée du brillant éclat de son unité, de ce qui faisoit autrefois sa gloire et son lustre ; tout ordre renversé ; des maux infinis qui semblent nous annoncer, que si d'étrangers que nous étions autrefois à l'égard de notre Dieu, nous sommes devenus son peuple ; de son peuple que nous sommes aujourd'hui, nous allons peut-être de nouveau lui devenir étrangers !..... Le feu des persécutions n'avoit servi qu'à réunir plus étroitement nos pères ; et nous, par nos divisions intestines, nous nous désunissons comme un eau qui s'écoule de toutes parts... Il semble que nous ne soyons plus que des maîtres de dissention, par les tristes soins que nous prenons d'entretenir par-tout le feu de la discorde, et par notre inaction pour tout ce qui pourroit faire renaître la paix. »

» Les méchans savent s'unir pour exécuter leurs mauvais desseins ; serions-nous donc les seuls que rien ne pourroit rappeller à la concorde ? N'y auroit-il que pour la funeste maladie qui ne nous fait respirer que division, qu'il n'y auroit point de remède ?...

Nous adorons la charité, nous ne sommes régis que par une loi de paix.... Pourquoi donc cette guerre implacable, je ne dis pas avec ceux qui pensent différemment sur la doctrine de la foi (le zèle, s'il se renferme dans de justes bornes, la rendroit excusable) mais entre ceux qui n'ont qu'une seule et même foi, qui ont les mêmes adversaires, et qui combattent les mêmes erreurs? Ne nous le dissimulons pas, sous un faux prétexte de zèle pour la vérité, on masque souvent d'autres motifs; on cherche à déguiser un vice sous les couleurs d'une vertu. Ici, par exemple, on dit que c'est par piété qu'on combat pour la foi, tandis qu'il ne s'en agit nullement dans nos disputes..... Ce n'est pas d'ailleurs l'œil de la vérité, mais l'esprit de contention, qui fait regarder aujourd'hui comme errans ou comme impies, ceux qui, sans jamais avoir eu d'autre foi que celle qu'ils ont encore, ont été dans d'autres temps vénérés comme des ortodoxes et comme des saints. «

» Comment ne voyons-nous pas l'avantage que nous fournissons par ces divisions intestines, aux ennemis de la Religion, et à nos autres adversaires? Ils recueillent avec empressement le venin dont nous cherchons à couvrir nos frères, pour, à leur tour, nous en couvrir nous-mêmes, et la Religion avec nous. Quand cessera donc cet esprit d'étourdissement? Quand verrons-nous les choses telles qu'elles sont aux yeux de la vérité? Et quand cesserons-nous de combattre

au milieu d'une nuit ténébreuse, qui nous empêche de distinguer nos vrais amis de nos vrais adversaires ? Ne discernerons-nous jamais les choses qui méritent vraiment qu'on mette tout en œuvre pour les faire prévaloir, de celles qui ne méritent pas qu'on y prenne ce dégré d'intérêt, et qu'il faut abandonner aux amateurs de la contention ? »

» Tenons-nous en mutuellement à la foi sur laquelle nous sommes d'accord, et retranchons du milieu de nous, comme une maladie trop véritablement contagieuse, ce flux et reflux de questions inutiles qui forment toute cette tempête. . . . C'est nous détruire nous-mêmes. Puisque nous sommes unis sur le capital, sur le fond du dogme, et que nous combattons pour les mêmes vérités, contre les mêmes erreurs, ne vaut-il pas mieux nous rassembler en un seul corps sous les étendarts de la foi, pour affoiblir par cette réunion ceux que nous avons également à combattre ? Nous leur serions alors bien plus réellement utiles, que nous ne pouvons jamais le leur être, en nous détruisant mutuellement pour les faire triompher. »

» Mais, hélas ! nous regardons ce combat même intestin comme notre propre triomphe. . . . . Le nom seul de la paix excite aujourd'hui nos risées. Moi-même, pour en parler actuellement, je serai peut-être regardé comme étranger à la vérité. D'autres voudront peut-être m'en faire porter la peine. . . . . Il suffit aujourd'hui de

parler de paix, pour être en guerre avec tout le monde....

Nous avez-vous donc rejettés pour toujours, ô mon Dieu? Jusqu'où s'étendront les maux qui nous dévorent? et quel sera le terme où vous leur commanderez de s'arrêter?... Qu'il est à craindre que ce ne soit ici comme la fumée de ce feu effroyable, qui selon la prédiction de vos écritures, doit un jour être allumé par l'antechrist, et que nos divisions ne lui frayent la voye? Car enfin ce ne sera pas au milieu de ceux que l'inébranlable rempart de la charité tiendra étroitement unis, qu'il établira son empire; mais au milieu de ceux qui forment un royaume divisé contre lui-même.....

Demandons à Dieu, qui régit tout selon son bon plaisir, qu'il daigne calmer nos troubles et réunir les esprits. Ce grand ouvrage n'appartient en premier qu'à lui, et ensuite à ces hommes vénérables, qui n'aiment, qui ne cherchent à procurer la paix, que par des voies équitables; et qui connoissant tout le prix de la concorde, n'ont que la concorde en vue: et cela même est un grand don qu'ils ont reçu de Dieu.

Pour nous, mes Frères & mes amis, nous voulons avoir la Paix dans nos maisons; nous voulons l'avoir dans nos familles; nous voulons l'avoir avec nous-mêmes. Pourquoi ne pas nous réunir pour l'avoir aussi dans l'Église? Y a-t-il un corps à qui

il convienne mieux d'avoir la paix, que cette sainte Société ? Ne nous privons pas de cette ineffable béatitude promise aux pacifiques... Respectons le grand don de notre Sauveur : la paix, ce legs par excellence qu'il nous a laissé en quittant la terre. Ne connoissons de guerre qu'avec les puissances ennemies de nos ames..... Sachons relâcher quelque chose pour recevoir infiniment davantage, c'est-à-dire le bien inestimable de l'union, et ne craignons pas de céder à la foiblesse de nos frères, pour remporter une aussi grande victoire que celle de la paix. Si la contention l'emportant sur la raison, vous méprisez la paix et mes paroles, une triste expérience vous apprendra quels maux vous aurez causés .... Pour moi, je ne cesserai de vous répéter ce que je vous dis ici..., je ne me tairai point, à cause du grand bien qu'il s'agit de procurer à Sion.. »

Extrait de Saint Grégoire de Nazianze, Discours 3e. de la Paix ; ou autrement, Discours 14e. tome 1. de ses Oeuvres : édition de Cologne, 1690.

A VITRY-SUR-MARNE,

de l'Imprimerie de SENEUZE, Imprimeur du District & de la Municipalité.